

Avis public

PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK, SAINTE-SÉRAPHINE ET SAINT-ALBERT, ET DES VILLES DE VICTORIAVILLE ET WARWICK DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) D'ARTHABASKA.

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Boralex inc. souhaite implanter un parc éolien sur le territoire des municipalités de Sainte-Élizabéth-de-Warwick, Sainte-Séraphine et Saint-Albert, et des villes de Victoriaville et Warwick dans la MRC d'Arthabaska. Seules la ville de Victoriaville et les municipalités de Sainte-Élizabéth-de-Warwick et de Sainte-Séraphine sont ciblées pour l'installation d'éoliennes. Le Projet prévoit l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien d'une puissance de 265 à 275 MW qui comprendrait entre 37 et 44 positions d'éoliennes. Le Projet s'inscrirait dans la volonté de transition énergétique du Québec et permettrait de combler une partie des besoins en électricité propre anticipés par Hydro-Québec.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante :
https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-262.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 18 janvier 2024 de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418 521-3830 ou sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/>.

20 décembre 2023

Cet avis est publié par Boralex Inc. conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).